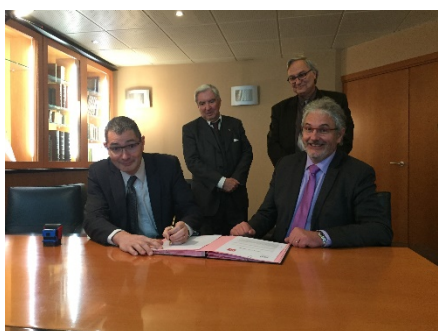




Communiqué de presse
Le 25 janvier 2017

Ordre des géomètres-experts : signature d'une nouvelle charte de partenariat avec l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Le 25 janvier 2017, Jean-François Dalbin, Président du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts (OGE) et Sylvain Latarget, directeur général adjoint de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) ont signé une charte de partenariat entre les deux institutions. Cette charte, d'une durée de trois ans, est renouvelable une fois pour une durée identique d'un commun accord. Ce partenariat consolide une collaboration de longue date basée sur des savoir-faire complémentaires en termes de géolocalisation et traitement de l'information géographique.



La signature de cette charte fait suite à un partenariat initié dès 2010. Aujourd'hui, elle a pour objectifs de permettre aux deux signataires de développer les échanges de données et d'expertises afin d'enrichir réciproquement leurs bases de données et d'approfondir la maîtrise des nouvelles technologies. Pour assurer la mise en œuvre de ce partenariat et notamment des questions techniques, un comité de pilotage a été constitué.

Contacts média :

-OGE : Olivier BORDY 01 53 83 88 00 o.bordy@geometre-expert.fr www.geometre-expert.fr
twitter: @OGE_geometres

-IGN : Sophie Couturier 01 43 98 83 05 sophie.couturier@ign.fr www.ign.fr - www.geoportail.gouv.fr
twitter : @IGNpresse

À PROPOS DE L'ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS

Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGE a pour vocation à représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline, et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs.

Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinaire a évolué pour devenir une véritable instance stratégique de management.

À propos de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

L'IGN est l'opérateur de l'Etat en matière d'information géographique et forestière de référence, certifiée neutre et interopérable. L'Institut développe en permanence de nouveaux référentiels, produits et géoservices, répondant aux besoins croissants et évolutifs en données cartographiques et en informations géolocalisées. Puissant acteur public du numérique pour la description multi-thèmes du territoire, l'Institut intervient en appui à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des risques, d'aménagement du territoire, de développement durable, de défense et de sécurité. Grâce à ses cinq laboratoires de recherche, l'IGN entretient un potentiel d'innovation de haut niveau dans les domaines de la géodésie, de la topographie vectorielle, de l'optique et de l'électronique, du traitement des images et de l'inventaire forestier. L'ENSG-Géomatique, l'Ecole nationale des sciences géographiques de l'IGN, forme les futurs ingénieurs de l'information géographique.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministre de l'agriculture, de l'alimentaire et de la forêt.